



SESSIONS DU CONSISTOIRE DES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2011

Culte de rentrée

Selon l'usage, le Consistoire de la rentrée d'automne a débuté par un culte. Présidé par Nicolas Pictet, il a été l'occasion de rappeler tous les défis auxquels fut confronté la première Eglise. Le don de porter plus loin en paroles et en actes le message de Jésus-Christ fut la première mission de l'Eglise hier et l'est encore plus que jamais aujourd'hui.

QUESTIONS ADRESSÉES AU CONSEIL DU CONSISTOIRE ET RÉPONSES

Prise de position de l'EPG sur la loi pénale genevoise relative à la mendicité

Les étrangers en situation difficile sont au cœur de l'actualité, a indiqué Annette Griselflick, déléguée de la paroisse de Versoix. Elle a rappelé au Consistoire que la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC), à laquelle se sont associés différents partenaires, a rédigé une pétition visant à abolir l'article 11A de la loi pénale genevoise, datant de 2007, qui traite la mendicité comme un crime puni d'amende.

Souhaitant que l'EPG soutienne la pétition, Annette Griselflick a demandé au CC ce que l'Eglise entend faire.

L'Eglise est interpellée par la question de la mendicité, a rappelé Charlotte Kuffer.

Lors d'une séance de travail en mai 2011, les Trois-Bureaux des Eglises avaient souhaité que le groupe travaillant avec la COTMEC puisse fournir une étude sur la mendicité sous l'angle évangélique ; le groupe de travail

n'a pas suivi ce souhait. L'EPG, par la représentation de Georges Deshusses, s'est donc distancée de cette pétition, estimant que selon les lignes directrices du Consistoire, l'Eglise n'est pas habilitée à s'engager dans des actions politiques.

L'EPG, souligne Charlotte Kuffer, désire toujours prendre la parole sur ce sujet sensible, de façon œcuménique, le CC va donc poursuivre sa réflexion dans le cadre des Trois-Bureaux.

Modification de l'ordre du jour

Joëlle Walther, déléguée du service Enfants et Famille, a demandé réponse à une question posée en juin quant aux prérogatives du Consistoire dans la modification l'ordre de jour (OJ) des sessions et qui le maîtrise.

La présidente a répondu que le CC et la commission juridique sont en train de discuter de ce point et que, comme annoncé, le CC fera parvenir une réponse par écrit.

Circulation de l'information

De plus, après avoir envoyé des suggestions afin d'améliorer la circulation de l'information aux consistoriaux – notamment la newsletter concernant le projet ISI-, Joëlle Walther a demandé au CC s'il envisageait de revoir les processus traitant des voies d'information aux consistoriaux. Elle a souhaité l'avis de la commission juridique quant aux articles des règlements s'y référant.

La Présidente de l'Eglise a rappelé que cette question a été traitée lors du Consistoire du 13 mars 2011. Les délégués au Consistoire reçoivent de leur président de conseil les informations de l'Eglise destinées aux « lieux d'Eglise » ; elle a insisté sur leur rôle spécifique dans la diffusion de l'information ; elle a ajouté qu'en l'occurrence la newsletter ISI n'émanait pas du CC et qu'il revenait donc à chacun de trouver une solution au sein de son conseil pour que l'information circule.

EPG Information— Octobre 2011

QUESTIONS ADRESSÉES AU CONSEIL DU CONSISTOIRE ET RÉPONSES (SUITE)

Diminution du nombre de sessions du Consistoire

Liliane Schneider, déléguée de la paroisse Saint-Pierre-Fusterie, a demandé au CC s'il est envisageable de diminuer le nombre des sessions afin de pouvoir « dégager du temps » pour la mission de l'Eglise.

Le Consistoire peut envisager la question, a estimé Charlotte Kuffer. Il faut déterminer les objectifs que la proposi-

tion vise et estimer si la mesure est bonne (évaluation d'éventuels effets collatéraux indésirables). Ce point déjà évoqué sera repris dans le cadre de la démarche 2010-2014, au titre de l'allègement de l'organisation.

Séances d'information du Copil

Annette Grisel-Flick, déléguée de la paroisse de Versoix, souhaitait savoir quand le Consistoire aurait les réponses à ses

questions, posées dans une lettre ouverte datant de juin, concernant le projet ISI.

Anne-Catherine Schneider, membre du CC, a rappelé que deux séances d'information, adressées à toute personne intéressée, ont été organisées en septembre.

Le Consistoire recevra par ailleurs à la session de novembre une analyse détaillée sur ISI, comme annoncé en juin.

RÉFLEXION SUR LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE L'EPG

Relations CER - FEPS

Depuis de nombreuses années, le développement des collaborations entre Eglises les amène à se pencher sur la façon de répartir les compétences.

Dès 2008, dans le cadre de l'évolution du cahier des charges de la Conférence des Eglises Romandes (CER), s'est posée la question de l'harmonisation des textes législatifs de chacune des Eglises membres, quant aux questions de subsidiarité et de suppléance.

Le Conseil du Consistoire (CC) a rappelé au Consistoire le système des délégations au niveau de la FEPS, de la CER et de DM échange et mission notamment.

RAPPORT DES MEMBRES DU JURY – PRIX DANIEL COLLADON

Le jury du prix Colladon, composé de Annette Grisel-Flick, déléguée de la paroisse de Versoix, Gilles-Olivier Bron, délégué suppléant de la paroisse de Châtelaine-Cointrin-Avanchets et le professeur Bernard Rordorf, délégué suppléant de la paroisse de Saint-Gervais-Pâquis, avait été nommé par le CC lors de la séance du 26 novembre 2010.

Après avoir pris connaissance des ouvrages de Vincent Schmid, Sylvain Thévoz et Francine Carillo, (auteurs respectivement de *Michel Servet, du bûcher à la liberté de conscience – Oublier Alzheimer. Devenir prophétique des patients atteints de démence – Le plus que vivant*) et s'être réuni à trois reprises, le jury a décidé de soumettre l'ouvrage de Francine Carillo, *Le plus que vivant*, pour le prix Colladon.

Cet ouvrage consiste en une série de poèmes en lien avec le Nouveau Testament. L'écrivaine a su créer un langage original pour décrire la présence de Dieu au quotidien.

Le jury souligne la beauté et la profondeur de cet ouvrage qu'il souhaite signaler, par cette décision, à un plus large public.

RÉFLEXION SUR LA FORMATION CHRÉTIENNE DE L'EPG EN VUE DE LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS

Nouvelle politique de formation EPG 2011-2015

En introduction à une refonte complète des textes des règlements au chapitre VII, Enseignement religieux travaillés en collaboration avec les Services formation Enfance et Famille et Jeunesse, Anne-Catherine Schneider, membre du CC, a présenté la politique de

formation mise à jour pour la période 2011-2015.

La nouvelle politique couvre 3 domaines : la formation chrétienne, la formation des laïques assurant un service en Eglise et formation professionnelle.

Elle bénéficie de plusieurs sources : EPG, CER, autres (AOT, Faculté, etc.).

De nombreux consistoriaux ont jugé important de mentionner l'évangélisation dans les objectifs des formations même si le terme est connoté.

RÉVISION DE COHÉRENCE DE LA CONSTITUTION ET DES RÈGLEMENTS DE L'EPG – 1ER DÉBAT

L'objectif du débat d'entrée en matière était de discuter des principes généraux des textes, et de la logique de réflexion de la Commission Juridique, représentée ici par Henri Maudet, Président, et de Maître Jean-Louis Collart.

raient que les bâtiments datant d'avant la loi de 1907. Pour ceux datant d'après 1907, l'Eglise a plus de liberté et elle peut s'appuyer sur les recommandations de la FEPS. Il conseille donc d'attendre la décision de la Constituante.

Constitution & Règlements: Révision de cohérence

La Constitution

Laurent Extermann, délégué de la paroisse de Servette-Vieuses, souhaitait savoir si une destination culturelle ou associative - activité autre que religieuse dans un bien immobilier appartenant à l'Eglise - peut être prévue dans l'article 64 du Titre 8 de la Constitution traitant des biens immobiliers, et de la destination religieuse en particulier.

Pierre-Alain Vuagniaux a rappelé que la Constituante envisage des dérogations. Si elles devenaient possibles, ces dérogations ne touche-

Les Règlements

Le CC demandera à la dépose des amendements la réintroduction de la distinction entre les directives d'application d'ensemble et sectorielles, de l'article 130 et 178 du chapitre 3 des Règlements.

En réponse à plusieurs remarques sur le chapitre 5 des Règlements, traitant du baptême, Charlotte Kuffer a rappelé que pour arriver au bout du travail, il faudrait remettre à plus tard des reprises d'articles non soumis à la révision de cohérence.

Laurent Extermann a proposé au Consistoire et à la commis-

sion juridique de fixer un rendez-vous entre les consistoriaux et la commission juridique. Ceci afin d'étudier les textes et de préparer le 2^{ème} débat du 13 octobre.

Par ailleurs, Albert-Luc de Haller, Modérateur, a rappelé la tenue d'une séance de préparation des ministres le 7 octobre.

L'entrée en matière a été votée à l'unanimité.

INFORMATIONS DU CONSEIL DU CONSISTOIRE

Suivi de l'Assemblée des délégués de la Conférence des Eglises romandes (CER) de juin 2011

A l'occasion d'un débat, l'assemblée des délégués de la CER avait comme projet de réorienter l'Office protestant des Editions chrétiennes (OPEC).

Ce projet, en raison d'un consensus insuffisant, a rencontré une opposition emmenée par l'Eglise vaudoise (EERV). Cette situation a amené le Conseil synodal de l'EERV à annoncer en séance son intention de quitter la CER.

Depuis, le Bureau de la CER a proposé une phase de négociation à l'EERV qui a eu lieu en 2 rencontres de juillet et août. Le résultat est que le Conseil Synodal de l'EERV renonce à engager son Eglise à quitter la CER.

Les perspectives de travail sont une révision partielle des statuts CER telle que décidée en AG en novembre 2010, ainsi qu'une reprise de l'étude

quant à l'avenir du 3ème département CER.

Correspondance entre l'EPG et la FEPS quant à l'acceptation d'un mandat de monitoring des retours forcés de requérants d'asile déboutés

Albert-Luc de Haller, Modérateur, a informé le Consistoire de l'échange de correspondance entre le CC et la FEPS à propos de la décision de cette dernière d'accepter le mandat de supervision. L'Agora, en particulier, jugeait « nécessaire pour le CC de connaître les raisons qui ont motivé le Conseil de la FEPS à accepter le mandat. » L'Agora souhaitait recevoir des détails sur le « type de responsabilités confiées par le mandat, et le cadre dans lequel il s'effectue. »

Le CC a transmis ces questions à la FEPS en ajoutant que cette décision comporte des risques « dans la relation entre les aumôneries sur le

terrain, dans la relation entre les aumôniers et les requérants d'asile, en particulier dans des lieux d'attente ».

La FEPS a répondu au CC que cela faisait de nombreuses années qu'elle préconisait un monitoring des renvois, et que ce mandat s'accordait en tout point à la mission de l'Eglise d'aider l'Etre Humain et de défendre ses droits. Elle s'engage à s'assurer que la dignité des personnes concernées soit respectée. Le CC attend désormais le résultat de l'évaluation des six mois de monitoring.

Accueil de ministres et installation de membres de Conseil

Pierre-Alain Vuagniaux a souligné la charge des membres du Consistoire à se rendre disponibles, en répondant aux sollicitations du Secrétariat de l'Eglise ; il a exprimé combien ce lien ecclésial est nécessaire et a exhorté les consistoriaux qui ne se sont pas encore lancés à le faire.

NOMINATION DES MEMBRES DE COMMISSIONS

Le Consistoire a nommé Richard Leuenberger membre de la Commission d'Examen de la gestion, le pasteur Marc Gallopin membre de la Commission des Ministères, Gérard Capitaine membre de la Commission Electorale et le diacre Michel Eberlé membre de la Commission Financière.

LE MOT DU MODÉRATEUR

« Convoquant mes collègues membres actifs de la Compagnie à la prochaine assemblée, je citais Albert Longchamp: *"L'Eglise a besoin de retourner à Jésus pour inspirer son avenir, quitte à transgresser certaines attitudes ou des rites multiséculaires."* Son allusion à l'Eglise catholique est claire, mais elle nous interpelle aussi, même si nous ne nous adossons pas à la même vision de la tradition.

Comment donner la priorité aux soins à apporter au "troupeau" qui reste, aussi petit soit-il ? Comment, en même temps, être inventifs pour nouer le contact avec des gens qui ont perdu le souvenir même de notre existence ? Comment ne pas nous noyer sous le volume des tâches qui ne font que s'additionner ?"

Si je le rappelle aujourd'hui au nom du Conseil de la Compagnie, c'est pour partager avec vous ce qui fait à la fois la richesse du temps présent et sa difficulté. Cette semaine, le Conseil municipal de la Ville de Genève propose d'ouvrir une maison consacrée à l'accompagnement des personnes aux moments des grands événements de la vie : naissance, mariage et décès. Il est intéressant de voir que la ville peut reprendre à son compte une tâche dont l'Eglise s'acquittait depuis longtemps avec fidélité.

C'est symptomatique d'une société qui oublie l'existence de l'Eglise dans ce qu'elle peut offrir, symptomatique des difficultés que l'exercice de nos ministères rencontre.

A cette remise en question de la pertinence de l'Eglise, s'ajoute la difficulté provoquée par la répétition de nos remises en question à l'interne de l'Eglise. Alors même que nos ministères devraient pouvoir s'appuyer sur une communauté vivante et solidaire, ils y sont remis en cause par une lecture souvent unilatérale des responsabilités.

Nous sommes placés devant une réelle question de pertinence du message évangélique pour le monde d'aujourd'hui. Nous ensemble, laïcs et ministres, dans une responsabilité commune appelée le sacerdoce universel. A ce propos, le thème des journées théologiques 2012 sera l'occasion d'une telle réflexion.

Si je fais part de mes réflexions aujourd'hui, c'est évidemment dans la perspective du GT-14, mais aussi en lien avec les choix que nous devons faire dans l'élaboration et l'acceptation du budget, notamment en matière de formation et de soutien au travail des ministres.

Mais c'est aussi parce que ma consécration pastorale m'a appelé notamment à un ministère d'unité et que je crois qu'à cette fonction de modérateur que j'occupe maintenant, j'ai à vous inviter à affronter et résoudre, dans la communion du Christ, ce qui peut amener le découragement et la division au sein de notre Eglise.

Que l'Esprit du Dieu vivant nous soit, à tous, présent. »

Albert-Luc de Haller

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉGLISE AU 31 AOÛT 2011

M. Pascal de Felice, Trésorier, a exposé au Consistoire les quatre principales tendances près de six mois après le début de l'exercice 2011-2012.

Les contributions et dons sont stables et s'inscrivent dans la tendance des 3 dernières années, tout comme les recettes et les dépenses cumulées.

Par contre, à ce jour, le déficit est supérieur à celui de la même période en 2010 qui avait connu des legs exceptionnels.

Cependant, nous pouvons espérer une augmentation des fonds propres, grâce à une réalisation immobilière majeure à Malagnou.

Pascal de Felice a insisté sur le fait que nous devons continuer à travailler tous ensemble pour augmenter nos recettes et diminuer nos dépenses. Le GT14 travaille dans cette optique.

Sur question de Richard Leuenberger de savoir ce que le CC compte faire pour enrayer la diminution des recettes, Charlotte Kuffer a rappelé que l'effort collectif est de sensibiliser les protestants à la nécessité d'une contribution régulière.

Il s'agit d'inciter ceux-ci à consacrer une part de leur revenu pour financer la mission de l'Eglise plus que de faire des dons épisodiques, comme on le ferait pour un organisme caritatif.

DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE

La lecture est un sport. Quel est le vôtre?

Etes-vous plutôt ski, natation, cyclisme ou marathon?

De votre choix découle votre préférence pour l'un des 4 Evangiles... Surprenant?

Voici un beau projet que propose la région Rhône-Mandement. Dans le cadre de stands hors-les-murs visant à se rendre sur des lieux de passage, Philippe Vonaesch et une équipe de bénévoles vont aborder les passants avec un test: « La lecture est un sport. Quel est le vôtre? »

Au fil de questions a priori banales, un logiciel créé par Mediaspro va déterminer quel sport vous convient le mieux. Et sur cette base, quel Evangile vous correspond le mieux.

L'Evangile de Marc, par exemple, peut s'apparenter à un marathon, par son ambition, alors que celui de Jean ressemble à une piste de ski - facile en apparence, très complexe en fait. Entrer en contact avec la Bible de manière ludique, telle est l'ambition de ce test.

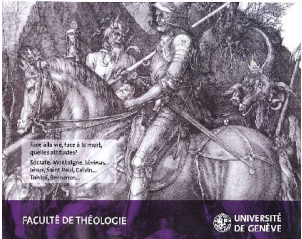
Les stands hors-les-murs se tiendront le 14 octobre au ma-

tin devant la pharmacie de Châtelaine, le 15 octobre et le 12 novembre devant l'entrée du centre commercial du Lignon et le 25 novembre au matin au petit marché des Avanchets. Tout ministre intéressé par l'utilisation de ce logiciel peut tester une version de démo sur le site www.contactGPS.ch, ou envoyer un courriel à contact-gps@mediaspro.ch.

Philippe Vonaesch est bien entendu également à disposition pour partager son expérience.

Semestre d'automne
Les mercredis, de 16h à 18h | Entrée libre
Uni-Mail, salle MR040

Cours public
Question de vie ou de mort
L'être humain au prisme de la philosophie et de la théologie
par le professeur Hans-Christoph Askani



Toute la vie est une "question de vie ou de mort".

Et l'être humain donne avec sa vie même une réponse à cette question, qu'il

le veuille ou non.

Cela peut être l'indifférence, l'angoisse. Beaucoup de philosophes ont fait du rapport à la mort le sujet central de leur pensée. De leur côté, les religions donnent aussi une interprétation de cette énigme.

Le cours présentera quelques moments clés de l'histoire par rapport à ce défi fondamentalement humain. Socrate, Platon, Montaigne et d'autres entrèrent en scène.

Ce cours public est donné tous les mercredis de 16h à 18h jusqu'au 14 décembre, à Uni-Mail salle MR040.

Donner du sens aux grandes étapes de votre vie

Sur le thème « Les Pasteurs et Diacres à vos côtés », la nouvelle campagne financière mettra en lumière les actes ecclésiastiques, ce qu'ils représentent pour les paroissiens, ainsi que l'engagement des ministres. Notre nouveau visuel sera envoyé dans les foyers protestants fin octobre.



PAULINE CRESSIER SUCCÈDE À JOHN GRINLING À LA COMMUNICATION. ELLE ÉVOQUE SON PARCOURS ET SES ENVIES.

Parmi tes expériences professionnelles, tu as beaucoup aimé travailler chez Hermès. Comment es-tu passée du monde du luxe à l'Eglise?



Mon travail chez Hermès m'a permis de me rendre compte de mon besoin de contacts, de pouvoir tisser des liens forts, non seulement entre les employés mais aussi avec le public. Créer une proximité dans le discours et une cohérence dans les actions sont pour moi les défis de la communication d'aujourd'hui.

J'ai également pu me rendre compte de l'importance d'une culture d'entreprise forte, avec des valeurs communes, qui permettent de renforcer non seulement la vision globale, mais aussi le sentiment d'appartenance à une organisation.

L'Eglise m'a attiré pour ces mêmes raisons. J'avais envie d'œuvrer dans une organisation avec une mission claire soutenue par des valeurs et une histoire forte tout en ayant la volonté de se tourner vers le futur.

Comment perçois-tu l'image de l'Eglise dans la société?

Trop peu de gens en parlent réellement. J'ai souvent le sentiment que les médias, soit par manque d'intérêt ou par sensationnalisme, ne parlent de l'Eglise que lorsqu'elle est dans une position délicate. C'est vrai que c'est plus vendeur, mais je souhaiterais réellement que l'Eglise et les questions religieuses soient montrées sous un jour plus positif, que le public ait connaissance de ce qu'elle fait et de ce qu'elle pense.

As-tu quelques idées pour améliorer cette image?

Il y a tellement de bon dans la mission et les actions de

l'Eglise, que ce soit à travers le travail de ses pasteurs, diacres et laïcs sur le terrain, ou son action sociale. Je pense important de "démystifier" l'Eglise. Trop de gens connaissent mal sa mission et son fonctionnement.

Certains dans mon entourage pensent, par exemple, que faire un don à l'Eglise lui permet essentiellement de rénover son patrimoine immobilier, et ignorent que ses ministres sont rémunérés par elle et non par l'Etat. La communication doit viser encore plus de visibilité dans son approche pour donner une image plus vraie et proche de l'Eglise.

Je pense également qu'il faut encore davantage "sortir" le message de l'Eglise. Le sortir dans le grand public, hors des murs des paroisses et des lieux, pour que le plus de monde possible y ait accès.

Propos recueillis par Alexandra Deruaz

Notre chère collègue Aline Bachofner nous quittera à la fin novembre.

Elle va rejoindre les émissions religieuses de la TSR en tant que journaliste-présentatrice de "Faut pas croire".

L'ensemble de notre Eglise regrette profondément ce départ, tout en comprenant son souhait de saisir cette belle opportunité.

Entrée fin 2006 comme rédactrice responsable de "La Vie protestante", Aline s'est engagée sans compter pour faire évoluer et moderniser le titre.

Ce fut aussi une lourde responsabilité d'assurer l'intégralité de la fabrication de ce journal très riche en contenu, et de veiller à la pérennité du titre.

Aline a eu à cœur de relever l'ensemble de ces défis, et c'est avec une grande reconnaissance que nous l'en remercions.

Nous y reviendrons plus en détails dans l'EPG information du mois de décembre.